

Syllabus

Master

Enseignement et
Éducation (M2E),

Mention Professorat des Écoles

inspe.univ-nantes.fr

Editorial

Ce texte accompagne la maquette de formation des deux années du Master Enseignement et Éducation mention Professorat des écoles (M2E PE). Il vise à expliciter la logique de formation, les choix pédagogiques et les conditions de mise en œuvre de cette maquette dans les différents sites de formation de l'académie de Nantes.

Cette maquette s'inscrit dans le cadre du référentiel de formation des professeurs du premier degré (arrêté du 12 janvier 2026 fixant le cadre national des masters enseignement et éducation), qui « structure le continuum de formation des professeurs des écoles de la licence aux trois années suivant la titularisation » et « vise le développement progressif des compétences professionnelles en construisant une culture générale et professionnelle large, appuyée sur la recherche ».

Elle traduit une volonté de s'appuyer « sur des enseignements et des stages qui placent le réel des classes et des établissements scolaires au cœur de la formation », les stages constituant une « partie structurante de la formation ». Elle repose alors sur une articulation étroite entre enseignements, stages et analyse de pratiques, en cohérence avec l'objectif de former des enseignants capables de « mobiliser des savoirs académiques et des compétences professionnelles afin d'agir de façon autonome dans la plupart des situations professionnelles, en s'intégrant dans un collectif ». Elle vise enfin à renforcer l'articulation entre formation professionnelle, savoirs disciplinaires, recherche et développement réflexif, en cohérence avec le fait que « les étudiants réalisent un mémoire de master fondé sur le traitement scientifique d'un objet professionnel » et qu'ils « s'approprient de manière active des résultats issus de la recherche ».

Le M2E PE s'inscrit dans la continuité de la licence PE, avec toutefois des adaptations pour les lauréats du concours de recrutement qui auraient un autre parcours antérieur.

Introduction

Le Master Enseignement et Éducation mention Professorat des écoles (M2E PE) forme les titulaires d'une licence (LPE ou autre) lauréats du CRPE (concours de recrutement de professeur des écoles) à exercer dans les écoles primaires (maternelles et élémentaires) en tant qu'enseignant polyvalent dans des contextes complexes.

La formation articule enseignements académiques et pratique professionnelle avec des périodes d'observation et de pratique accompagnée en M1 (en tant qu'élève fonctionnaire) et un stage en responsabilité en M2 (en tant que fonctionnaire stagiaire).

I. Organisation globale des deux années du Master

Le master est constitué de 3 Unités d'Enseignement (UE), dans la continuité de la licence PE. Les enseignements sont en conformité avec les objectifs du référentiel de formation et adaptés aux besoins des étudiants.
La répartition horaire des enseignements est en correspondance avec l'arrêté fixant le cadre national des masters M2E.

Le volume horaire dédié à certaines thématiques transversales est conforme aux exigences de l'Arrêté du 12 janvier 2026 fixant le cadre national des masters enseignement et éducation. Ainsi, la maquette prévoit (sur les deux années) un minimum de 18 heures consacrées à **l'égalité filles-garçons**. Elle intègre également au moins 25 heures relatives à la scolarisation des **élèves à besoins éducatifs particuliers**. Enfin, un minimum de 36 heures est consacré à la **laïcité et aux valeurs de la République**.

Le volume de 24 heures dédié au **numérique** s'inscrit dans les exigences de l'Article 9 de l'Arrêté du 12 janvier 2026. Ce volume horaire a été proposé au regard des attendus de la maquette et constitue une indication minimale, permettant d'assurer une formation structurée intégrant les dimensions d'usage professionnel, de mise en œuvre pédagogique et d'évaluation, en lien avec « la passation d'un parcours permettant la délivrance d'une attestation des compétences professionnelles, dans le cadre de référence des compétences numériques d'éducation ».

Ce syllabus est complété par des fiches Repères détaillant ces thématiques transversales.

II. Description pédagogique de chaque unité d'enseignement

UE1 : ENSEIGNER LES DISCIPLINES SCOLAIRES - 60 ECTS - 30ECTS PAR ANNÉE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Il s'agit de former les futurs enseignants à maîtriser les savoirs disciplinaires nécessaires, à les transformer en objets d'enseignement et à concevoir des situations d'apprentissage accessibles à tous les élèves.

Cette UE vise à développer deux axes.

Éléments académiques :

- consolider et approfondir les savoirs académiques pour l'ensemble des disciplines en lien avec les programmes scolaires du cycle 1 au cycle 3
- développer la capacité à transformer les savoirs académiques en savoirs enseignables
- articuler maîtrise disciplinaire, didactique et compréhension de l'activité des élèves

Éléments transversaux :

- prendre en compte des éléments de contexte dans la réflexion didactique (classe dédoublée, multi-niveaux, etc.) et en lien avec les dynamiques sociétales
- prendre en compte la diversité des élèves et les enjeux éducatifs (scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, valeurs de la République dont laïcité, égalité fille-garçon, etc.) dans la conception des enseignements
- mobiliser les outils numériques comme ressources pour enseigner et faire apprendre

MODALITÉS

L'UE1 comporte deux EC (Éléments constitutifs d'une UE) et est dispensée en Travaux Dirigés ou en Travaux Pratiques : l'EC1, réparti sur les deux années de Master et l'EC2 dispensé uniquement en M1 pour ceux qui ne sont pas titulaires de la licence PE. L'EC1 porte sur la maîtrise de la transposition didactique des savoirs dans les disciplines scolaires (déclinées en EC1.1 à EC1.7), avec un volume horaire plus important pour les mathématiques et le français (qui constituent des apprentissages fondamentaux). Des heures sont également consacrées en M1 à la maîtrise d'une LVE, avec pour objectif l'atteinte du niveau B2 dans la première langue vivante (LV1). Cet enseignement, crédité de 3 ECTS, est non compensable (article 8 de l'arrêté).

L'EC8 est centré sur l'approfondissement disciplinaire et la polyvalence.

Cette UE représente 58% du volume horaire de la formation (454h sur 782h).

CONTENUS

EC 1 à EC 7 : Maîtriser la transposition didactique des savoirs en mathématiques, français, sciences et technologie, histoire, géographie, éducation morale et civique, l'éducation physique et sportive, une langue vivante étrangère et éducation artistique et culturelle

Ces EC visent à développer la capacité à transformer les savoirs académiques en savoirs enseignables, en lien avec les programmes scolaires et la diversité des élèves.

Il permet de concevoir et d'analyser des séquences et séances d'enseignement structurées, adaptées aux objectifs d'apprentissage et aux enjeux de la discipline, en prenant en compte la progressivité des apprentissages, ce dans les 3 cycles de l'école primaire. Il traite également la question de l'identification des obstacles didactiques et de l'accessibilité des situations d'enseignement à tous les élèves. Les apports de la recherche sont mobilisés pour analyser l'activité de l'enseignant et celle de l'élève dans ces situations d'enseignement-apprentissage en lien avec les disciplines.

Les savoirs didactiques sont également articulés avec des éléments transversaux (en lien avec l'UE2) : la diversité des apprenants, l'égalité fille/garçon, les valeurs de la république, les éducations à, dont le développement durable, les parcours, etc.

Les outils numériques sont mobilisés comme ressources pour la conception, la mise en œuvre et l'analyse des situations d'enseignement.

EC 8 : Approfondissement disciplinaire et polyvalence

A destination des non titulaires de la licence PE, cette EC permet une mise à jour des savoirs disciplinaires et de l'articulation des disciplines dans le cadre d'un enseignement polyvalent.

Tous les étudiants auront accès à « écri+ » : dispositif public de formation et de certification des compétences en expression et compréhension écrites du français. Une certification ou attestation de fin de formation leur sera délivrée en M1.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation dispensée dans cette UE vise, à approfondir les connaissances et les réflexions permettant d'adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice, en s'inscrivant dans le cadre de la communauté éducative, ceci en traitant différentes dimensions :

- **les acteurs** : l'enfant, l'élève, l'école, les parents d'élève, l'enseignant, l(es)équipe(s) enseignante(s), les partenaires,...
- **les cadres** : la société, la République, le service public, le(s) système(s) éducatif(s), les droits et obligations,...
- **les enjeux** : le sens et finalités de l'école, l'école pour tous, le développement de l'enfant, le vivre ensemble,...

Ces éléments sont articulés avec les stages et prennent appui sur les apports de la recherche dans différents champs disciplinaires (philosophie, sociologie, psychologie, droit, histoire, etc.)

MODALITÉS

Le volume horaire est réparti sur les deux années de Master, sous forme de Cours Magistraux, de Travaux Dirigés et de Travaux Pratiques.

Cette UE représente un volume horaire de 220 heures (soit 128 heures en Master 1 et 92h en Master 2).

CONTENUS

EC1 – Développer une éthique professionnelle au sein de l'École et de la République

Cet enseignement vise à développer une éthique professionnelle fondée sur la compréhension et la mise en œuvre des valeurs et principes de la République (dont la laïcité), pour les faire vivre. Il contribue à une meilleure connaissance de l'institution scolaire, de ses acteurs et de ses cadres de fonctionnement. Il accompagne la construction de la professionnalité en lien avec les situations de stage. Il vise enfin à analyser les mécanismes de production des inégalités scolaires et à soutenir des pratiques éducatives émancipatrices.

EC2 – S'engager au sein de la communauté éducative et du service public

Cet EC vise à approfondir les connaissances et les réflexions sur le système éducatif et ses enjeux actuels. Les dimensions juridiques, éthiques et déontologiques du métier seront appréhendées (dont les enjeux de la transition écologique), ainsi que le fonctionnement de l'école et de son environnement (services, collectivités, politiques éducatives, instances et partenaires). Une attention particulière sera portée à la compréhension du cadre réglementaire, des droits et obligations des agents publics, ainsi qu'à la contribution aux projets éducatifs locaux. Il sera également question de développer des compétences favorisant une dynamique collective (travail en équipe, coopération avec les partenaires) et une relation de qualité avec les familles, notamment en faveur de la protection de l'enfance. Enfin, cet enseignement vise à accompagner l'engagement des futurs professionnels dans les collectifs de travail et les responsabilités associées.

EC3 – Favoriser le développement des élèves et le climat scolaire

Cet EC vise à approfondir les connaissances et les réflexions sur le développement de l'adolescent (fonctions cognitives, dimensions psycho-affectives et sociales, compétences psychosociales) en lien avec les situations d'apprentissage. Il s'attache à comprendre les conditions favorisant un climat scolaire propice aux apprentissages, notamment à travers l'instauration d'un cadre sécurisant, le développement du bien-être et la construction d'une relation de confiance. La prise en compte de la diversité des élèves (facteurs d'inégalités scolaires, besoins des élèves, troubles des apprentissages) pour la réussite de tous sera également abordée, en lien avec les enjeux de l'école inclusive, l'égalité fille/garçons, ou encore la lutte contre les discriminations (sociales, culturelles et identitaires).

EC4 – S'approprier des démarches pédagogiques répondant aux enjeux transversaux et inclusifs de l'Ecole

Cet EC vise à approfondir les connaissances et les réflexions sur les problématiques professionnelles liées à la mise en œuvre de l'enseignement et à son évaluation. Il s'agit notamment d'appréhender et de gérer l'hétérogénéité des élèves afin de favoriser la réussite de tous, en tenant compte des enjeux pédagogiques (séances, séquences, consignes, évaluations, socle, programmes, gestion de la classe, aménagements en fonction des intentions pédagogiques, classes multi-niveaux, parcours de l'élève, liaisons maternelle/élémentaire et élémentaire/collège, etc.). Une attention particulière est aussi portée à l'interdisciplinarité et la transversalité, ainsi qu'à la contribution aux éducations à (citoyenneté, santé, développement durable, numérique et IA, etc.).

Les approches doivent prendre en compte l'accessibilité de tous les élèves aux enseignements (conception universelle des apprentissages).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Il s'agit d'accompagner les futurs enseignants dans la construction d'une posture professionnelle réflexive, fondée sur l'articulation entre recherche, analyse de pratiques et expérience de terrain.

Cette UE vise à développer deux axes :

Éléments académiques :

- s'approprier les fondements et les démarches de la recherche en éducation en lien avec une problématique professionnelle
- construire une problématique, élaborer un protocole de recherche et analyser des données dans une perspective scientifique
- mobiliser des ressources scientifiques pour interroger, enrichir et faire évoluer ses pratiques professionnelles
- développer des compétences en recherche documentaire et en production scientifique

Éléments transversaux :

- mobiliser des cadres issus de la recherche pour analyser l'activité de l'enseignant et celle des élèves
- analyser sa pratique dans une démarche réflexive de régulation et de développement professionnel
- construire son projet professionnel et son identité au sein de la communauté éducative
- s'inscrire dans des dynamiques de travail collectif et de collaboration entre professionnels
- mobiliser les outils numériques pour apprendre, collaborer, analyser des situations professionnelles et conduire un travail de recherche (dont usages critiques de l'IA)
- prendre en compte la diversité des élèves, les enjeux d'égalité et de climat scolaire dans l'analyse des pratiques

MODALITÉS

Le volume horaire est réparti sur les deux années du master, sous forme de Cours Magistraux, Travaux Dirigés et dispositifs d'accompagnement.

L'UE s'organise autour de deux éléments constitutifs (EC) (se former à et par la recherche, analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève par des cadres de recherche et construire son projet professionnel) et de dispositifs structurants (suivi du projet professionnel, suivi de la recherche).

Le suivi de la pratique professionnelle accompagne les stages selon une progression entre M1 (observation et pratique accompagnée) et M2 (mise en responsabilité), avec un tutorat conjoint assuré par un professionnel de terrain et un formateur Inspé. Il donne lieu à des analyses de situations et à la constitution d'un portfolio.

Le suivi de la recherche accompagne la réalisation du mémoire de master à travers des temps individuels et collectifs (direction de mémoire, ateliers méthodologiques, retours sur écrits, préparation à la soutenance), permettant la construction progressive d'une démarche scientifique articulée à l'exercice du métier.

Les outils numériques sont mobilisés dans l'ensemble des dispositifs (analyse de pratiques, collaboration, recherche documentaire, production scientifique), dans le respect des cadres juridiques et éthiques, et donnent lieu à une évaluation et attestation des compétences numériques (PIX+Édu).

CONTENUS

EC1 – Se former à et par la recherche

Cet EC vise à accompagner l'étudiant dans la construction d'une démarche de recherche en lien avec une problématique professionnelle issue du terrain, dans une perspective de développement professionnel fondée sur l'analyse réflexive et les apports de la recherche. Il s'agit notamment de construire une problématique, d'élaborer un protocole de recherche et de s'approprier les méthodologies permettant de traiter scientifiquement une question liée à l'exercice du métier. Une attention particulière est portée à la mobilisation de ressources scientifiques pour interroger, enrichir et faire évoluer les pratiques, ainsi qu'au développement de compétences en recherche documentaire et en production écrite. Cet enseignement conduit à la réalisation d'un mémoire de master articulant cadre théorique, méthodologie et analyse des données (cf. annexe sur le mémoire à la fin de ce syllabus). Les outils numériques y sont mobilisés pour la recherche, l'analyse, la gestion bibliographique et la production scientifique, dans le respect des cadres juridiques, éthiques et des enjeux liés aux usages du numérique et de l'IA.

EC2 – Analyser l’activité de l’enseignant et de l’élève par des cadres de recherche et construire son projet professionnel

Cet EC vise à accompagner l’étudiant dans le développement d’une posture réflexive et dans la construction progressive de son projet professionnel, en lien avec les situations de stage.

Il permet de mobiliser des cadres issus de la recherche pour analyser l’activité de l’enseignant et celle des élèves, en lien avec la nécessité de comprendre « l’activité des élèves » et de concevoir des situations d’apprentissage adaptées.

Il s’agit notamment d’analyser des pratiques professionnelles observées et vécues afin d’identifier les réussites, les marges de progression et de formuler des pistes d’ajustement dans une perspective de développement professionnel. Une attention particulière est portée à la construction de l’identité professionnelle, à l’inscription dans des dynamiques de travail collectif et à la participation à la conception partagée de ressources et de séquences.

Les outils numériques y sont utilisés pour soutenir l’analyse de pratiques, la collaboration entre professionnels et la veille institutionnelle et scientifique, et donnent lieu à une évaluation des compétences numériques basée sur le référentiel du CRCN-édu (cadre de référence des compétences numérique pour l’éducation) et validée par une attestation PIX+Édu (4 heures), en lien avec des mises en situation professionnelles.

Suivi projet professionnel

Ce dispositif vise à accompagner les stages en articulant les apports théoriques et l’expérience de terrain dans une démarche réflexive de professionnalisation progressive. Il s’agit notamment de préparer, observer, analyser et exploiter des situations professionnelles afin de comprendre les logiques d’action, d’identifier les réussites et les difficultés et d’ajuster ses pratiques. Une progression est organisée entre le M1 et le M2, avec un accompagnement conjoint assuré par un professionnel de terrain et un formateur Inspé. Les outils numériques sont mobilisés pour l’analyse de traces d’activité et le suivi des apprentissages. Ce dispositif s’appuie sur la constitution d’un (e-)portfolio permettant de formaliser les expériences, les productions et l’évolution des compétences.

Suivi recherche

Ce dispositif vise à accompagner l’étudiant dans la réalisation de son mémoire tout au long du master, en soutenant le développement d’une posture scientifique et d’une démarche de professionnalisation fondée sur la recherche. Il s’agit notamment de construire une problématique en lien avec le terrain, de l’ancrer théoriquement, de mettre en œuvre une méthodologie de recherche et d’analyser des données dans une perspective scientifique. Une attention particulière est portée au développement de compétences méthodologiques et à la mobilisation de ressources scientifiques pour interroger et faire évoluer les pratiques professionnelles. Cet accompagnement, articulé avec les stages et les enseignements, s’appuie sur des temps de suivi individuels et collectifs et conduit à la production d’un mémoire structuré, qui fera l’objet d’une soutenance. Les outils numériques sont mobilisés à toutes les étapes du travail (recherche documentaire, collaboration, gestion bibliographique, rédaction), dans le respect des cadres éthiques et juridiques et avec une approche critique des usages, notamment de l’IA.

III. Annexe :

Le mémoire de M2E

Mention Professorat des écoles

Dans le M2E Mention Professorat des écoles, le travail de recherche est réparti sur 4 semestres (S1, S2, S3 et S4) et principalement encadré dans l'UE3 au sein de l'EC1 – Se former à et par la recherche. L'EC permet d'identifier et d'utiliser des ressources destinées aux enseignants (ouvrages spécialisés, revues professionnelles, revues associées à la recherche). Le travail s'inscrit à l'intersection de la recherche – en sciences de l'éducation et de la formation et dans des champs scientifiques actuellement interrogés par la recherche en éducation (didactique, sociologie, psychologie, philosophie, etc.) – et d'une question professionnelle. Cette dernière devient progressivement, au cours des deux années de Master, une problématique de recherche pour l'élaboration du mémoire de recherche. La rédaction du cadre théorique, duquel découle la problématique et les hypothèses de recherche, s'appuie prioritairement sur des publications scientifiques validées (articles de revues, ouvrages et chapitres d'ouvrages académiques), complétées de manière critique par des ressources de vulgarisation (magazines spécialisés, blogs scientifiques) et des ressources institutionnelles (Bulletin officiel, textes réglementaires, rapports publics). L'étudiant est tenu de justifier l'usage des ressources de nature différente (scientifique, de vulgarisation et institutionnelle), au regard des exigences du travail de recherche. L'ensemble de ces enseignements et du travail fourni par l'étudiant donne lieu à la rédaction d'écrits intermédiaires et d'un mémoire de Master, qui fait l'objet d'une soutenance au second semestre de la deuxième année de Master (S4).

OBJET DU MÉMOIRE

Le mémoire de M2E PE constitue un dispositif central de formation à et par la recherche. Il vise le développement d'une pensée scientifique articulée à une problématique professionnelle issue du terrain, notamment dans le cadre du stage. Ce travail engage l'étudiant dans une démarche d'analyse réflexive et critique des pratiques d'enseignement et des processus d'apprentissage. Il suppose à la fois autonomie, capacité d'initiative et appropriation des méthodes de la recherche en éducation.

Le mémoire contribue à la production de connaissances sur les situations éducatives, dans une perspective de mise en partage avec une communauté professionnelle et scientifique. Il repose sur l'articulation entre des apports issus de la recherche et une analyse rigoureuse de données recueillies sur le terrain.

Les thématiques abordées portent principalement sur les pratiques enseignantes et les apprentissages des élèves. Elles peuvent être éclairées par les didactiques disciplinaires, mais également par d'autres champs (épistémologie, didactique professionnelle, analyse du système éducatif, etc.), en cohérence avec les axes scientifiques des laboratoires d'adossement du Master.

Le mémoire ne constitue ni un rapport de stage, ni un simple compte rendu d'expérience, ni une présentation descriptive d'un dispositif. Il s'agit d'un travail de recherche problématisé, fondé sur une démarche scientifique explicite.

DÉMARCHE DE RECHERCHE ET EXIGENCES MÉTHODOLOGIQUES

La réalisation du mémoire s'appuie sur une démarche progressive :

- élaboration d'une problématique à partir d'une thématique, de questionnements issus du terrain inscrits dans un ou plusieurs cadres théoriques
- formulation d'hypothèses
- définition d'une méthodologie explicite de recueil et de traitement des données
- analyse des données en cohérence avec les cadres théoriques
- discussion et mise en perspective des résultats

Ces éléments structurants orientent l'organisation de l'écrit sans constituer un plan imposé.

Une attention particulière est portée à la transparence méthodologique et à la posture éthique, notamment dans l'usage des outils numériques et d'intelligence artificielle. À ce titre, l'étudiant doit :

- expliciter les outils mobilisés dans la recherche documentaire et la rédaction
- décrire les usages réalisés (reformulation, exploration bibliographique, structuration, etc.)
- citer toutes les sources exploitées
- garantir l'appropriation personnelle des contenus
- exercer un regard critique sur la fiabilité des productions issues de ces outils

Vigilance sur deux points :

- Respecter les principes d'éthique et de déontologie de la recherche, notamment en matière de plagiat et d'intégrité scientifique (toute appropriation non référencée de contenus constitue une faute susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires - Référence texte de réf. NU)
- Intégrer les données exploitées directement dans le corps du manuscrit sous une forme anonymisée (les participants à la recherche ne doivent pas être identifiables, les autorisations parentales doivent être recueillies, etc.)

ORGANISATION ET SUIVI DU MÉMOIRE

L'accompagnement du mémoire s'inscrit dans l'UE3 « Se former à et par la recherche » et se déploie sur l'ensemble des quatre semestres du Master (S1 à S4). L'étudiant bénéficie pour cela d'un suivi collectif (séminaire, ateliers) et individualisé (assuré par un directeur ou une directrice de mémoire)

La progression du travail est organisée de la manière suivante :

- En S1, les premières expériences de stage permettent d'identifier et de contextualiser des problématiques professionnelles et de commencer le processus de problématisation
- En S2, l'étudiant approfondit l'analyse du terrain, construit sa problématique et sa méthodologie de recueil des données. La collecte de données est engagée en fin de S2, afin de tirer pleinement parti des situations professionnelles observées
- En S3 et S4, le travail est centré sur l'analyse des données, l'interprétation des résultats et la rédaction du mémoire

MODALITÉS DE RÉALISATION

Le mémoire est remis en S4 et comprend environ 60 000 signes espaces non compris (hors bibliographie et annexes).

Il peut être réalisé :

- individuellement
- ou en binôme

Dans le cas d'un travail à deux :

- chaque étudiant produit un écrit individuel
- chaque étudiant rédige a minima une introduction et une conclusion individuelles. Les deux manuscrits doivent se nourrir l'un, l'autre
- le volume attendu est alors d'environ 90 000 signes
- la soutenance est individuelle

NORMES SCIENTIFIQUES ET RÉDACTIONNELLES

- la bibliographie est présentée exclusivement selon les normes APA (7e édition)
- aucune référence bibliographique ne doit figurer en notes de bas de page
- les notes de bas de page sont réservées à des compléments (précisions, approfondissements, contextualisations)

ÉVALUATION DU MÉMOIRE

L'évaluation repose sur une logique à la fois formative et sommative, organisée a minima en deux temps:

- en S2 (M1), une évaluation intermédiaire du travail de recherche donne lieu à une note intégrant un écrit et une présentation orale
- en S4 (M2), l'évaluation finale comprend :
 - une note pour l'écrit
 - une note pour la soutenance orale

L'évaluation porte notamment sur :

- la qualité de la problématisation
- la pertinence des cadres théoriques
- la rigueur méthodologique
- la qualité des analyses
- la capacité à articuler les résultats à des enjeux professionnels
- la qualité de l'expression écrite et orale

Une grille d'évaluation commune est élaborée.

SOUTENANCE

La soutenance présente les caractéristiques suivantes :

- elle est individuelle, y compris en cas de travail en binôme
- elle est publique, sauf situation particulière
- elle se déroule devant un jury composé de deux membres, dont le directeur ou la directrice de mémoire
- le membre extérieur est le président du jury et peut être le tuteur de stage Inspé
- une participation peut être proposée au tuteur de stage DSDEN qui souhaiterait assister à la soutenance, sous réserve de l'accord du directeur/de la directrice ainsi que celui de l'étudiant.

Ce dispositif vise à garantir une formation progressive, rigoureuse et professionnalisante à la recherche, en cohérence avec les attendus du M2E PE.

